



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.  
Le 05 mai à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/04/22

Date d'affichage : 28/04/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 25

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 11
- **nombre total de voix exprimées : 31**

#### Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN

#### Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Christian MOREL, Marie-Paule BRAND, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Bernard JACQUET

#### Etaient absents :

Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Daniel PRIEUR

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX  
Gilles ROBERT a donné pouvoir à Denis LEROUX  
Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY  
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT  
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE

Catherine Rognon a été élue secrétaire.

**Objet : DE2022-22 : Programme d'action PNR 2022**

Annexes :

- Tableau récapitulatif
- Fiches action

Le fonctionnement du Parc avec le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté repose sur une programmation annuelle. Cette programmation porte des engagements que le Parc entend faire commencer en 2022.

Ces fiches action comprennent 31 actions qui auront vocation à être lancées dès cette année. Ces différentes actions ont fait l'objet d'un examen dans les différentes commissions thématiques et les engagements budgétaires ont été travaillés dès la préparation budgétaire.

Les principes généraux sont les suivants :

- Région BFC : ligne Parc complémentaire liée aux investissements du Parc
- DREAL BFC : part de la dotation annuelle dédiée à des actions.

Pour les autres membres et partenaires, les crédits sont issus de leurs politiques de droit commun, d'appels à projets ou de négociation spécifiques.

Le programme détaillé sera présenté en séance.

La création tardive du PNR en 2021 a entraîné un décalage dans le temps pour cette programmation. La programmation 2023 sera préparée à partir du mois de juin 2022.

**Le bureau approuve ce programme d'action et autorise le président à engager les actions de ce programme et à solliciter les financements liés.**

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

